



Centrale d'achat - IDEFIN

Fourniture d'électricité et de gaz



DURÉE 24 MOIS

POUVOIR ADJUDICATEUR : IDEFIN

CONTEXTE

Dans le cadre de ses missions, **IDEFIN** gère et organise depuis de nombreuses années une **centrale d'achat pour la fourniture d'énergie**. Cette centrale, qui représente sur base du marché actuel un nombre approximatif de 3.600 points de fourniture.

MARCHÉ LANCÉ

Marché relatif à la fourniture de **gaz naturel et d'électricité 100% renouvelable**

Début : 1er janvier 2027

Fin : 31 décembre 2028

Marché relancé **tous les 2 ans**

Pas d'adhésion en cours de marché

AVANTAGES DU MÉCANISME DE CENTRALE

 Économie d'échelle

 Simplification administrative

 Expertise du BEP

 Gratuité

Bénéficiaires

- **Les adhérents dits « statutaires » :**

Les adhérents statutaires directs, soit les Communes associées en **IDEFIN**.

Les adhérents statutaires assimilés, soit « les personnes morales de droit public et assimilés entretenant avec les communes associées des relations dans le cadre de leurs activités respectives » (CPAS, Zone de Police, Intercommunales, Province...).

- **Les adhérents dits « parrainés » :**

Organisme sans but de lucre et dont l'activité relève soit du milieu culturel, soit du milieu associatif, soit du milieu sportif, qui est parrainé par un adhérent statuaire.

Exécution

- Chaque adhérent à la centrale d'achat est chargé du suivi de l'**exécution** du marché.
- Pour les organismes parrainés, le contrat est conclu entre le fournisseur et l'adhérent statuaire dit "parrain", celui-ci étant **solidairement responsable** en cas de défaut de paiement.
- À la demande de l'adhérent, les **factures** relatives à la consommation des organismes qu'il parraine peuvent être adressées directement à l'organisme parrainé.

COMMENT ADHÉRER ?



ADHÉSION	CONDITIONS
CENTRALE	Décision du conseil Signature de la convention d'adhésion

POUR TOUTE INFORMATION COMPLÉMENTAIRE,
VEUILLEZ VOUS ADRESSER À **SECGEN@BEP.BE**